

Au Conseil Communal de la Commune de  
**SERVION**

Préavis municipal n° 01-2024

**Concernant l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 530'000.00 en vue de financer les éléments suivants :**

- **Réaménagement du carrefour entre le chemin de la Scierie et la route de Les Cullayes**
- **La prolongation du trottoir le long du chemin de la Scierie jusqu'au carrefour et l'aménagement d'une aide à la traversée**
- **La construction d'un trottoir le long de la route de Les Cullayes, depuis la route cantonale 636-B-P jusqu'au chemin du Zoo**
- **La mise en place d'un nouvel éclairage public au niveau du carrefour**

**Rapport de la Commission des Finances.**

Madame la Présidente,  
Madame et Messieurs les Municipaux  
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 11 mars 2024 dans la composition suivante : Bernard Burri, Frédéric Maffei et Richard Sermier en tant que premier membre dans la fonction de Président-rapporteur pour élaborer ce rapport. La Commission des finances a également rencontré le 05 mars dernier avec la commission ad-hoc, Monsieur Jérôme Oberson Syndic et Monsieur Yves Boand, Municipal qui ont répondu à nos questions et ont clarifiés certains points nécessitant des précisions.

L'offre présentée pour les éléments précités est établi comme suit :

	<u>RECAPITULATION</u>	
A.	TRAVAUX DE GENIE CIVIL	368'177.60
B.	HONORAIRES	50'000.00
C.	TRAVAUX GEOMETRIQUES	16'000.00
D.	MARQUAGES ET SIGNALISATION	3'497.78
E.	ECLAIRAGE PUBLIC	12'550.75
	<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>450'226.13</b>
	DIVERS ET IMPREVUS	40'060.65
	<b>TOTAL DES TRAVAUX HT</b>	<b>490'286.78</b>
	TVA 8.1 %	39'713.23
	<b>TOTAL DES TRAVAUX TTC</b>	<b>530'000.00</b>

Nous relevons que le budget est basé sur des offres rentrées.

Le montant des subventions n'est toujours pas connu à ce jour.

Concernant le financement, il est prévu de prélever CHF 200'000 au fond de réserve « Investissements futurs » n. 9282.00.00, et de contracter un crédit pour le solde restant, soit CHF 330'000, si les liquidités ne le permettent pas.

Les raisons apportées par la Municipalité pour justifier cet investissement sont les suivantes :

- Dynamiser les visites du Zoo au sein de notre Commune, afin de profiter des retombées positives que cela générera, tout en proposant un accès « simplifié » pour les habitants de Servion.
- Répondre à un besoin de la population.
- Répondre aux exigences du PECC en créant davantage de zone piétonne

Nous noterons qu'il est aussi bénéfique pour notre commune d'investir dans la mobilité douce par respect pour l'environnement.

### **Conclusion :**

La Commission des Finances estime que l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter CHF 530'000.00 en vue de financer les éléments, tels que décrits dans le présent préavis, soit :

- d'entreprendre le réaménagement du carrefour entre le chemin de la Scierie et la route de Les Cullayes ;
- de prolonger le trottoir le long du chemin de la Scierie jusqu'au carrefour et d'y aménager un îlot d'aide à la traversée,
- de construire un trottoir sur le long de la route de Les Cullayes, depuis la route cantonale 636-B-P jusqu'au chemin du Zoo,
- de mettre en place un nouvel éclairage public au niveau du carrefour,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 530'000.00,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées

est supportable par les finances de la commune et vous propose d'accepter le préavis n° 01-2024.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 11 mars 2024